

Action de sécurisation des parcours professionnels- Service salarié.ée

OBJECTIFS

L'objectif de cette action est de sécuriser les parcours professionnels en évitant une rupture d'emploi.

PUBLIC

Tout salarié.ée du secteur privé

Pré requis : Transmettre au préalable un justificatif d'emploi

Délai d'accès : Premier RDV sous 20 jours



DUREE : forfait dans la limite de 8 H

Le calendrier est défini en fonction des besoins du candidat.

Service mobilisable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

TARIFS : coût ZERO

Action 100% prise en charge et cofinancée par des fonds européens.



Eligible au CPF : non

LIEU :

3, rue Léon Rey-Grange
74 960 Meythet – Annecy



Accessible aux personnes en situation d'handicap

CONTACT

Accueil MIFE 74

Tel : 04.50.23.92.66

Mail : accueil@mife74.org

Modalités pratiques :

Parking gratuit

Bus L1, 6, 7, 11 et 12

CONTENU

Cette **action de sécurisation des parcours** professionnels s'inscrit dans notre service SAME Secu'R pour l'**accompagnement des salariés.ées fragilisés.ées dans l'emploi.**

Module 1 : Connaître les droits et dispositifs de la formation continue, dans la limite de 2H.

Module 2 : Identifier ses forces et faiblesses au regard de sa situation professionnelle, dans la limite de 2H.

Module 3 : Elaborer des pistes d'actions pour lever les fragilités dans l'emploi, dans la limite de 3H.

Module 4 : Réaliser un plan d'action de formation et/ou VAE et/ou de bilan de compétences, dans la limite de 1H.

Modules indépendants et action individualisée en fonction de la situation et du besoin.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Vous êtes accompagné.e par un.une **conseiller.ère référent.te** qui définit avec vous les modules à mobiliser.

Pédagogie active et participative

Entretiens **individuels** et/ou ateliers **collectifs** en **présentiels** et/ou à **distance** par visio, par téléphone ou par mail selon les stagiaires et leur mobilité

EVALUATION

Tout au long du parcours, en fonction des objectifs définis :

- Suivi pédagogique
- Enquête de satisfaction
- Suivi de la personne dans les 3 à 6 mois après le bilan